

Palladuc



Mairie de
Palladuc

PUY-DE-DOME

Bulletin municipal - 2019



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

L'année 2019 est déjà finie, mais pour certains cette année a paru longue, surtout la période estivale avec ses températures caniculaires.

Le déficit pluviométrique qui sévit depuis 2018 a atteint nos nappes souterraines qui nous alimentent en **eau potable**, plusieurs communes ont atteint des niveaux historiquement bas.

Ces effets du Changement Climatique appellent à un « **réveil des consciences** » .

Il va falloir mieux **gérer** notre eau car « **L'eau c'est la Vie** ».

Notre **Avenir** c'est aussi la transition écologique et l'utilisation de nouvelles énergies renouvelables avec **la volonté** de maintenir, d'entretenir, d'être ensemble **pour Palladuc**.

Je vous invite à lire ce bulletin où vous sont présentés certains travaux et événements qui permettent à notre collectivité d'avancer.

Serge PERCHE



■ Coordonnées

Tél : 04 73 94 32 41 - Fax : 04 73 94 07 20

Mail : mairiepalladuc@wanadoo.fr

■ Horaires d'ouverture au public

Lundi : fermé toute la journée

Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h – 12 h ; 14 h-17h30

Merci aux personnes ayant participé à l'élaboration de ce bulletin par l'envoi d'informations et de photos.

Conception :  © 04 73 44 45 00

Sommaire

Le mot du Maire

Les différentes commissions

- de la commune
- de TDM (Thiers, Dore et Montagne)

Mairie

- Tarifs 2020 des services municipaux
- Photocopies
- Recensement de la population 2020
- Cimetière
- Services scolaires
- Subventions communales aux associations
- Tarif de l'eau 2020
- Recensement militaire
- Commerce
- Budget

Commémorations

- 8 mai et 11 novembre

Animations

- Concours départemental AUBRAC
- Printemps Bio à la ferme des Bessières
- Fête des voisins
- Concert de Vollore
- Fête de La Lizolle
- Fête de la Saint-Georges
- Éline Espoir
- Fête des familles

Actualités communales

- Ecole
- CAS
- Le personnel communal
- La Sainte-Barbe
- Périple en Nouvelle-Zélande
- Achats, travaux (en régie, en externe)

Quelques informations

Les associations de Palladuc

Etat civil

Les différentes commissions (information pour les nouveaux habitants)

De la commune

■ Commission d'appel d'offres et d'ouvertures des plis

Titulaires : Rémi Chazalet, Bernard Arnaud
Suppléants : Mickael Cubizolles, Nicolas Dubost, Pascal Dosissard

■ Commissions des finances

Titulaires : Sylvie Debatisse, Pascal Dosissard, Mireille Basset.
Suppléants : Etienne Dubost, Jean-Pierre Cognet

■ Commissions aux affaires scolaires

Titulaires : Marjolaine Bechon

■ Délégués pour siéger au syndicat mixte du Parc Livradois Forez

Titulaire : Serge Perche

■ Délégués pour siéger au syndicat intercommunal d'assainissement (SIA)

Bernard Arnaud, Serge Perche

■ Délégués pour siéger au syndicat intercommunal d'électrification (SIEG)

Nicolas Dubost, Rémi Chazalet

■ Délégués pour siéger à la commission des déchets

Jean-Pierre Cognet, Mickael Cubizolles

■ Correspondant défense

Andréa Bruetz

■ Commissions des travaux

Titulaires : Rémi Chazalet, Bernard Arnaud
Suppléants : Mickaël Cubizolles, Nicolas Dubost, Pascal Dosissard

■ Commission EPF SMAF

Titulaires : Serge Perche
Suppléante : Marjolaine Bechon

■ Délégués auprès de l'Association Vallée de la Dore

Titulaire : Serge Perche
Suppléant : Bernard Arnaud

■ Déléguée auprès de la Mission Locale

Mireille Basset

■ Délégués locaux auprès du CNAS

Serge Perche

■ Membres élus du CAS

Adeline Ytournel, Michelle Taragnat, Sylvie Debatisse, Mireille Basset

■ ...et membres extérieurs du CAS

Annie Basset, Mireille Beaurez, Paul Tarrérias

■ Commission communication

Serge Perche, Mireille Basset, Marjolaine Bechon, Andréa Bruetz

■ Commission du personnel

Mireille Basset, Sylvie Debatisse, Marjolaine Bechon, Pascal Dosissard

De TDM (Thiers, Dore et Montagne)



P. Rose
Enfance et Jeunesse



A. Mefath
Economie



B. Garcia
Ressources humaines



B. Vignaud
Bâtiments



C. Samson
Habitat



D. Berthucat
Finances



JF. Delaire
Forêt, agriculture



JP. Dubost
Santé



M. Gonin
Tourisme



O. Chambon
Déchets



S. Perche
Eau, assainissement



T. Bernard
Président de TDM

Nomination de représentants de la commune dans les commissions thématiques de la communauté de communes TDM

- **Commission thématique Economie et Mobilité** : Dosissard Pascal, Perche Serge
- **Commission thématique Projets structurants** : Dubost Nicolas, Basset Mireille
- **Commission thématique Finance** : Debatisse Sylvie, Perche Serge
- **Commission thématique Moyens généraux** : Bruez Andréa
- **Commission thématique Services à la population** : Basset Mireille, Ytournel Adeline
- **Commission thématique Aménagement Habitat Urbanisme** : Cubizolles Mickael, Perche Serge
- **Commission thématique Environnement Agriculture Forêt** : Arnaud Bernard, Bechon Marjolaine, Chazalet Rémi, Dubost Etienne, Taragnat Michelle
- **Commission thématique Déchets Ménagers** : Cognet Jean-Pierre, Cubizolles Mickael
- **Commission thématique SPANC gestion de l'eau et des énergies** : Dubost Nicolas, Dubost Etienne
- **Commission thématique Santé** : Bechon Marjolaine, Taragnat Michelle
- **Commission thématique Tourisme** : Arnaud Bernard, Cognet Jean-Pierre

Mairie - Tarifs 2020 des services municipaux

Tarifs et règlement approuvé par délibération :

LOCATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE

- du samedi matin au dimanche soir. Le chauffage ne sera pas facturé du 01/06 au 15/09 inclus.
- Caution : 250 €
- La connection est possible grâce au Conseil départemental avec le code d'accès WIFI 63

GRANDE SALLE

- Association ou entreprise de la

commune : 115 € + 40 €/jour supplémentaire

- Résident de la commune : 130 € + 50 €/jour supplémentaire
- Extérieur à la commune : 250 € + 110 €/jour supplémentaire
- Si chauffage : 50 €

La vaisselle est comprise dans le prix

SALLE DES ASSOCIATIONS

- Association ou entreprise de la commune : 50 € + 15 €/jour supplémentaire
- Résident de la commune : 60 € + 20 €/jour supplémentaire

■ Extérieur à la commune : 125 € + 55 €/jour supplémentaire

- Si chauffage : 20 €

OFFICE

- Association, entreprise ou résident de la commune : 35 €
- Extérieur à la commune : 60 €
- Vin d'honneur, apéritif (la journée) Extérieur à la commune : 90 €
- Si chauffage : 50 €

Photocopies

- Photocopie A4 0,35 €
- Photocopie A3 0,50 €
- Fax 0,30 €

Les photocopies restent gratuites pour les associations de la commune.

Cimetière

- **Prix des concessions** : 65 € le m² avec des frais d'enregistrement
- **Location dépositaire** :
 - les 5 premiers mois..... gratuit
 - le 6^{ème} mois..... 40 €
 - les mois suivants..... 65 €/mois
 - au-delà d'1 an 160 €/mois

Services scolaires

- **Garderie** : 1 €/heure et par enfant (pour une fratrie de 3 enfants et plus, le service ne sera facturé que pour les deux premiers enfants).
- **Cantine** : 2,30 €/repas pour les élèves - 4,50 €/repas pour les enseignantes

Recensement militaire



Le recensement militaire (ou recensement citoyen) est obligatoire pour les filles et les garçons. Si vous êtes dans l'année de vos 16 ans, rendez-vous à la mairie pour vous faire recenser. Vous devez vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille. Vous pouvez venir seul.

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (concours accompagné, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales.

Elections

Pour pouvoir voter aux élections municipales de 2020, les personnes non inscrites sur les listes électorales auraient dû le faire avant le 07/02/2020.



Comment vérifier votre situation électorale ?

Pour vous assurer que vous figurez bien sur les listes électorales de Palladuc, vérifiez que vous n'avez pas fait l'objet d'une radiation ou pour connaître l'adresse de votre bureau de vote, vous pouvez interroger le téléservice disponible à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Que faire si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur ?

La demande de correction de votre état civil diffère selon votre situation.

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP-géré par l'INSEE) et qui a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs. Cependant, des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction.



1/ Si vous êtes né en France, un service en ligne est mis à votre disposition vous permettant de formuler votre demande de correction : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>. Lors de votre demande, vous devez être en possession de votre acte de naissance (à demander auprès de votre commune de naissance).

Cependant, si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez alors formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité, auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale...) ou par courrier à l'adresse suivante : Insee Pays de la Loire Pôle RFD 105 rue ses Français Libres – BP – 67401 44274 Nantes Cédex 2

2/ Si vous êtes né à l'étranger, vous pouvez formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité, auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale...) ou auprès du service des élections.

Tarif de l'eau 2020

- | | | | |
|---|--------|---|------|
| • Prix du m ³ d'eau..... | 1,65 € | • Dépose de compteur | 30 € |
| • Redevance d'assainissement | 1,65 € | • Abonnement assainissement | 35 € |
| • Compteur gelé | 100 € | Le conseil municipal a jugé nécessaire de déterminer le volume d'eau prélevé par les usagers sur leurs sources privées non munis de dispositifs de captage afin de calculer le montant de la redevance assainissement lorsqu'il y a rejet des eaux usées dans le réseau public de collecte. | |
| • Déplacement d'un compteur de l'intérieur d'un bâtiment à l'extérieur..... | 200 € | Il est décidé de fixer pour un couple 60 m ³ d'eau et pour une personne vivant seule 25 m ³ l'estimation du volume annuellement prélevé par les usagers sur leurs sources privées. | |
| • Abonnement au compteur (particulier) | 15 € | | |
| • Abonnement au compteur (industriel)..... | 80 € | | |
| • Branchement au réseau communal | 250 € | | |
| • Fermeture et ouverture de vannes..... | 50 € | | |
| • Pose de compteur..... | 60 € | | |

Recensement de la population 2020



Le recensement de la population se fera du 16/01/2020 au 15/02/2020

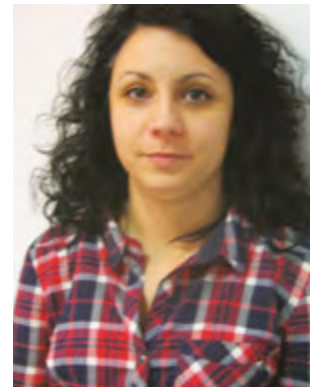
Pour cela deux agents recenseurs ont été recrutés, il s'agit de Mmes Annie Molet et Djémima Poyet.

La coordonnatrice communale est Mme Sylvie Coquet

Le recensement étant obligatoire, la population est tenue de faire bon accueil aux agents recenseurs, ces derniers seront porteurs de badges qu'ils doivent présenter à chaque intervention.

Il est recommandé de privilégier le recensement sur internet : le-recensement-et-moi.fr

Pour l'occasion la commune est divisée en deux districts.



Vote des subventions communales 2019 aux associations

• AGCS cantine	2 500 €	• Amicale des chasseurs Palladuc	100 €
• Amicale de Redevis	80 €	• Amicale des sapeurs-pompiers	500 €
• Association des parents d'élèves	300 €	• Palladuc pétanque	80 €
• Comité des fêtes	400 €	• 4x4 passion 63	170 €
• Coopérative scolaire OCCE	700 €	• USP	1 000 €
• Echo du Montoncel	270 €	• Passion Nez	150 €
• Foyer laïc rural	100 €	• Protectrice de la Durolle	70 €
• Les restos du cœur	80 €	• Union sportive de Palladuc	700 €
• Ligue contre le cancer	80 €	• Association Yoga du Montoncel	80 €
• ADMR La Durolle	60 €	• Association Duc'Sherys Majorettes	80 €
• Montoncel racing compétition	170 €	• Imprévu	3 000 €

Commerce



Un couple, Isabelle et Thierry Joyeux, et leur fille, arrivant de la région Parisienne se sont installés à Palladuc et ont repris depuis le 6 juillet 2019 la gérance du point Multi-service.

En effet, l'ancienne gérante du commerce, Patricia Rigaudias avait lancé à SOS village, un appel à candidature afin de trouver un repreneur.

Le couple qui désirent changer radicalement de vie a aussitôt profité de l'opportunité qui s'offrait à eux.

Très impliqué 'Joyeux Multiservice' propose, outre de l'alimentation générale, des viennoiseries, du pain, de la pâtisserie, du poisson frais, des produits locaux (viande et laitage), un point internet et prochainement un relais colis, un point de vente de la Française des Jeux, bientôt une rôtisserie...

Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 7h30-13h/14h30-19h30 ; dimanche et jours fériés : 7h30-12h30 - Tél : 04 73 51 81 85

Budget

Impôts et taxes en 2020

Les taux communaux votés par le conseil municipal ont de nouveau été maintenus :

• pour la taxe d'habitation	10.50 %
• pour la taxe foncière du non bâti	58.60%
• pour la taxe foncière du bâti	10.16%
• pour la taxe d'aménagement	1.00%

Cérémonies

Commémorations

8 mai (Victoire 1945)



11 novembre
(Armistice 1918)



Concours Départemental Aubrac

L'évènement exceptionnel de cette année 2019 à Palladuc est sans aucun doute le douzième concours départemental AUBRAC qui s'est déroulé le 7 septembre dans le petit bourg de la montagne thiernoise où une centaine de bêtes était exposée et parée pour défiler devant un jury.

Les festivités ont débuté à 7 heures.

De 7 heures à 9 heures les propriétaires installaient les animaux dans l'enclos qui leur était alloué par les organisateurs Mrs Treille et Pons.

A 10 heures le concours commençait et s'étalait sur toute la journée pour se terminer par la présentation des plus beaux spécimens de mâles.

Toutefois, à midi, une pause bien méritée était possible après le traditionnel apéritif.

Le comité des fêtes et son président Stéphane Perche ont servi plus de 600 repas aidés par l'Association des Parents d'Élèves de Palladuc (l'APEP).

Cet évènement était ponctué, également, par une exposition de machines agricoles et par la présence de stands de deux couteliers : la coutellerie CHAZEAU-HONRÉ de La Monnerie-le-Montel et la coutellerie palladucoise CHEVALÉRIAS.

La journée se termina par la remise des prix et chaque participant a reçu, des mains du maire, un couteau plutôt que la traditionnelle cloche : secteur oblige.



Stand de la coutellerie Chazeau



Stand de la coutellerie Chevalérias



Le Comité des Fêtes s'occupe de la buvette





Palmarès

PREMIERS PRIX DE SECTION

- Bourruts 1^{ère} section : GAEC Lacroix avec PLAYBOY
- Bourruts 2^{ème} section : GAEC Laubanie avec PARIS
- Bourrudes 1^{ère} section : GAEC de la Pierre Gunish avec PARESEUSE
- Bourrudes 2^{ème} section : Grégoire Nathalie avec PERLE
- Bourrettes 1^{ère} section : Grégoire Nathalie avec NANETTE
- Bourrettes 2^{ème} section : GAEC Laubanie avec OLYMPE
- Doublonnes 1^{ère} section : GAEC Lacroix avec NELLY
- Doublonnes 2^{ème} section : Grégoire Nathalie avec NOBLESSE
- Vaches suitées d'un mâle : GAEC Laubanie avec JOYEUX
- Vaches suitées d'une femelle : GAEC Laubanie avec FANNY
- Vaches non suitées âgées : GAEC Lacroix avec GENEVE
- Vaches non suitées jeunes : Grégoire Nathalie avec MIMINE

- Vaches non suitées de + de 10 ans : GAEC Laubanie avec BOURGEOIS
- Bourrets 14-24 mois : Grégoire Nathalie avec ORIGON
- Doublons 36-48 mois : GAEC Laubanie avec NOUGAT
- Tersons 24-36 mois : GAEC Lacroix avec MARIO
- Taureaux adultes : GAEC Laubanie avec LOUSTIC

PRIX SPECIAUX

- Prix espoir mâle : GAEC Laubanie avec LOUSTIC
- Prix de championnat mâle : GAEC Laubanie avec LOUSTIC
- Prix espoir femelle : Grégoire Nathalie avec PERLE
- Prix de championnat femelle : GAEC Laubanie avec FANY
- Prix de la longévité : GAEC Laubanie avec BOURGEOISE
- Prix de famille : GAEC Laubanie avec LOUSTIC
- Prix d'ensemble : GAEC Lacroix avec INVAINCU

Printemps bio à la ferme des Bessières



Le 2 juin 2019 la ferme des Bessières a participé, pour la première fois, au "Printemps Bio".

Cette manifestation nationale permet au public de découvrir l'agriculture biologique du territoire.

La matinée a commencé par un petit déjeuner très copieux où les consommateurs pouvaient déguster les produits de la ferme de Jean-Christophe Guélon ; toute la famille s'était mobilisée pour la bonne réussite de cette matinée insolite rassemblant plus d'une centaine de personnes.

Puis Jean-Christophe Guélon a guidé le public pour une visite commentée sur l'exploitation laitière afin de montrer les différentes structures existantes ou en cours de réalisation, d'expliquer son mode de fonctionnement et les différentes étapes de sa production (fromage frais, secs et faisselles, beurre, crème, lait).

Possibilité pour les enfants de faire un tour de poney ou de caresser les animaux.

"On fait pas mal de ventes directes et on travaille beaucoup avec les AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)" concluait-il.





Animations

Fête des voisins

La fête des voisins, également nommée "Immeubles en fête", est une fête à l'origine française qui se donne pour but de permettre à des voisins de se rencontrer de façon conviviale afin de rompre l'isolement.

Elle est due à l'initiative d'Atanase Périfian qui avait lancé l'idée en 1999 dans le 17^{ème} arrondissement de Paris avec l'association "Paris d'Amis" qu'il avait créé quelques années plus tôt.

Dès 2000 l'association des maires de France puis les bailleurs sociaux (HLM) ont appuyé cette initiative qui s'est développée dans toute la France.

De 2000 à 2009 elle a lieu le dernier mardi du mois de mai de chaque année.

A partir de 2010 cette fête est organisée le dernier vendredi du mois de mai ou le premier vendredi du mois de juin.

Palladuc ne déroge pas à cette tradition. Tous les ans quelques hameaux de la commune organisent cette manifestation (Les Bourniers, Larmentier, Le Vieux Palladuc, Redevis).

Les Bourniers



Larmentier



Redevis



Le Vieux Palladuc

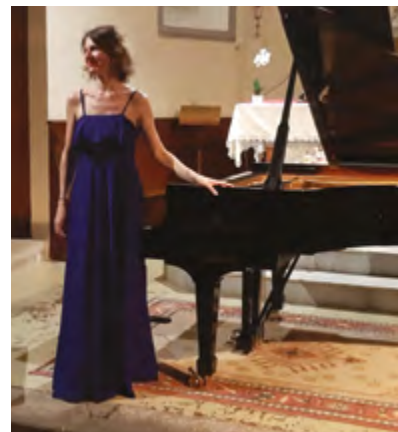


Concert de Vollore

Le mardi 23 juillet 2019 à 20h30 les Concerts de Vollore étaient en représentation à l'église de Palladuc.

La pianiste française Vanessa Wagner interprétait des œuvres de Jean-Sébastien BACH, Jean-Philippe RAMEAU, Franz SCHUBERT, Franz LISZT, Arvo PÄRT sur le thème "Clair-obscur".

Le public, après avoir apprécié ce concert, était invité à la salle socioculturelle par le Conseil municipal afin de partager, avec l'artiste, un buffet dînatoire.



Vanessa Wagner

Fête de La Lizolle



Comme chaque année la traditionnelle fête de La Lizolle s'est déroulée dans le petit hameau du même nom le dernier dimanche du mois d'août où une foule importante de pèlerins se retrouvent pour prier La Vierge Noire.

Cette dernière était invoquée, jadis, pour demander la pluie.

C'est le Père Thierry Valette qui a célébré la messe devant la petite chapelle.

Ce moment de recueil s'est terminé par le verre de l'amitié offert par Les Amis de Notre Dame de La Lizolle.



Éline Espoir

La 14^{ème} marche d'Éline Espoir s'est déroulée le 22/09/2019 à Palladuc. Le point de départ était à la salle polyvalente afin que les marcheurs puissent choisir leur circuit.

Circuit 1 : 6 km/départ 8h30 (marche pédestre)

Circuit 2 : 15 km/ départ 8h30 (marche pédestre)

Circuit 3 : 24 km/départ 8h30 (marche pédestre)

PRIX : entre 4 € et 7 €

Des ravitaillements étaient prévus (2 sur le grand parcours, 1 sur le moyen). Ravitaillement pour tout le monde à l'arrivée.

Éline Espoir vient en aide à Eline, jeune fille polyhandicapée d'Escoutoux.

L'association aide aussi d'autres familles d'enfants touchés par le handicap ou la maladie.

CONTACT

Tél : Alain 06 99 63 85 90 et Régis 06 19 55 79 10

Email : boutal@orange.fr



Fête de la Saint-Georges



Le groupe cellois "Bring Me The Butter"

Les festivités de la fête de la St Georges ont commencé le samedi 27 avril 2019 par des jeux inter-associations avec dix équipes inscrites de Palladuc et de ses environs ; c'est "Thierry Animation" qui a assuré le bon déroulement de cette journée.

La soirée a débuté avec le concert de "Bring Me The Butter" laissant place, le temps d'une pause, à la retraite aux flambeaux avec les enfants de Palladuc suivie par le feu d'artifice offert par la municipalité. Puis le groupe cellois a repris son concert devant un public toujours aussi enthousiaste.

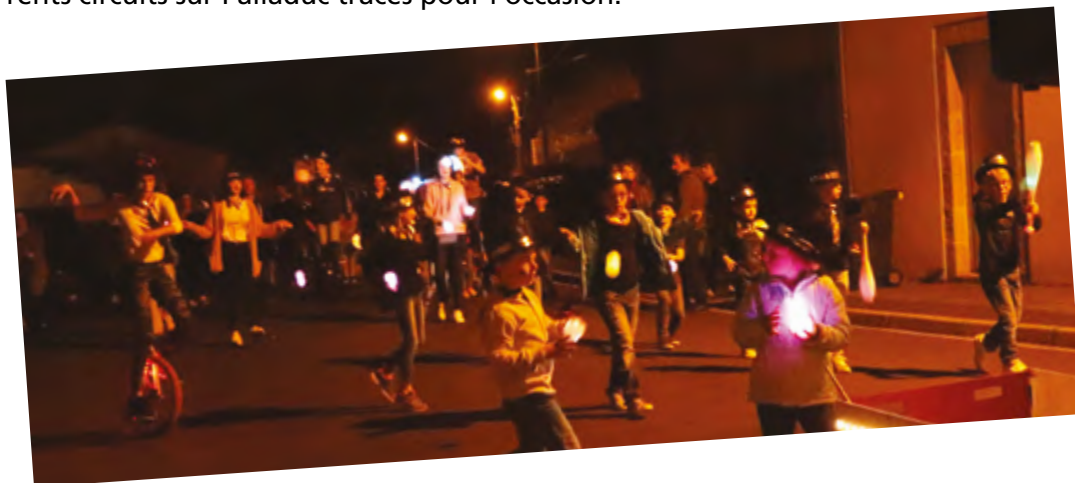
Le lendemain 28 avril la matinée a commencé avec les marcheurs et les vététistes qui ont sillonné les différents circuits sur Palladuc tracés pour l'occasion.

Traditionnellement un office religieux a également été dispensé pour cette St Georges.

A midi c'est autour d'une truffade préparée par Jocelyn Fournet-Fayard que sont retrouvés plus de 350 convives.

L'après-midi un concours de pétanque était organisé avec 28 pétanqueurs très motivés malgré le mauvais temps.

Merci au comité des fêtes qui a réussi, le temps d'un week-end, à perpétuer la tradition grâce à leur motivation et à leur dynamisme.



Jeux inter-associations

Actualités communales

Fête des familles



Le corps enseignant de l'école de Palladuc a organisé sa traditionnelle "Fête des Familles" cette fin d'année scolaire 2018/2019.

Ce moment convivial commença par un pique-nique à proximité du stade de Palladuc. Pour achever cet après-midi les enfants, aidés de leurs institutrices, avaient préparé un petit spectacle à l'intention de leur famille respective.



Halloween

Comme chaque année l'association des parents d'élèves organise sa traditionnelle soirée d'Halloween à la salle socioculturelle de Palladuc (la salle est gracieusement mise à disposition par la municipalité pour cet événement ; les bénéfices servant à financer une partie des activités scolaires).



Ecole



L'équipe pédagogique :

- Directrice : Mme Géraldine Escriva
- PS/MS/GS : Mme Fougerousse Coralie
- CP/CE1/CE2 : Mme Lanouzière
- CM1/CM2 : Mme Escriva Géraldine

Effectifs

L'école compte 47 familles avec 60 élèves répartis sur plusieurs communes :

- Commune de Palladuc : 37 élèves
- Commune de St Victor Montvianeix : 11 élèves
- Autres communes : 12 élèves

Classe de Mme Fougerousse : 21 en PS/MS/GS

Classe de Mme Lanouzière : 21 en CP/CE1/CE2

Classe de Mme Escriva : 18 en CM1/CM2

L'équipe pédagogique compte également Mme Juge AESH à mi-temps sur l'école

Organisation

Les heures d'enseignement sont dispensées de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Projet d'école/Avenant/Projet de classe

Les évaluations en début d'année (nationales pour les CP/CE1 et de circonscription pour les CE2/CM) ont montré des résultats satisfaisants en français et en mathématiques. Toutefois, l'équipe enseignante a choisi de renforcer l'apprentissage de la lecture, notamment la lecture oralisée et sa compréhension. Cette action a été inscrite dans l'avenant du projet d'école.

D'autres points le complètent :

- Cette année, toute l'école travaillera autour des 4 éléments pour poursuivre le parcours artistique et citoyen de l'élève. De nombreux apprentissages seront menés autour de l'air, de la terre, de l'eau et du feu.

Dans cette optique, l'école envisage une journée à Vulcania ainsi que des ateliers sur ce thème au domaine de la Planche pour les élèves du CP au CM2.

- Dans le cadre de la continuité école-collège, un travail en sciences sera mené autour du volcanisme.

- Un intervenant DUMISTE viendra 3 fois en classe maternelle pour un projet musique.

- La classe maternelle est inscrite à l'opération "Cinématernelle" (3 séances à St Victor Montvianeix –date de la première séance : lundi 25 novembre)

- La classe de CM est inscrite à un projet autour de l'architecture du village avec l'intervention d'un architecte et d'un artiste.

- L'école poursuit sa démarche de développement durable par plusieurs actions : nettoyage de la nature – participation à un concours de recyclage de piles par TDM.

Divers

La nouvelle bibliothèque de l'école est opérationnelle depuis la rentrée avec de nombreux livres adaptés à tous les âges et des étagères achetées par la Mairie.

Plusieurs ateliers lecture sont organisés par semaine.

Des tapis prêtés par l'inspection devront être récupérés par les employés communaux fin décembre/début janvier à Beaumont Les Randans.

Depuis la rentrée, la classe maternelle possède un VIP, financé par la mairie. Cet outil numérique est utilisé quotidiennement par l'enseignante et les élèves.

Le remboursement des frais de transport scolaire aux familles dont l'enfant fréquente l'école primaire de Palladuc et dont le lieu de résidence est situé sur la commune et à plus de 3 km de cet établissement se fera sur présentation des justificatifs de paiement et d'après leur potentiel fiscal.

La participation de St Victor Montvianeix pour l'année scolaire 2019/2020 est de 450 € pour 4 jours et par enfant.

Scolarisation à partir de 3 ans

Depuis la rentrée 2019, un article de la loi pour une école de la confiance a abaissé l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans afin de renforcer le rôle de l'enseignement pré-élémentaire et de réduire les inégalités en offrant à chacun un cadre commun. Cette obligation d'instruction entraîne une obligation d'assiduité durant les horaires de classe. La loi prévoit toutefois que cette obligation puisse être assouplie pour un enfant de petite section d'école maternelle, si les personnes responsables de l'enfant le demandent.

Aussi, le règlement intérieur a été modifié dans ce sens. Il est présenté et validé par le conseil d'école.

Nouvelles acquisitions pour l'école

Un nouveau tableau numérique et tactile a été installé par ALFASERV de Puy Guillaume dans la classe de maternelle de Mme Fougerousse pour cette rentrée 2019/2020.

Les 21 élèves de la petite école ont découvert avec stupeur ce nouvel outil pédagogique mis à leur dis-



position.

Le montant de cette acquisition est de 4 662,36 € HT soit 5 594,84 € TTC.

Le projet "Acquisition de matériels et équipements numériques à vocation pédagogique dans l'école de Palladuc" a été retenu par le comité de programmation LEADER pour obtenir une subvention de 3 729, 88 €.

LEADER : est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilote en zone rural. C'est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).

Une bibliothèque



Association des parents d'élèves (APEP)

Président : Mr MAUPAS Frank
Trésorier : Mr DUBOST Nicolas
Secrétaire : Mr CHATELET Cédric

Représentants des parents d'élèves

Le taux de participation à l'élection des parents d'élèves s'est élevé, cette année à 81 %.

Les représentantes élues sont Mme Maupas-Butin, Mme Gevolde, Mme Parraud et Mme Episse

Cantine



L'école de Palladuc dispose, au 1^{er} étage du bâtiment, d'un espace où sont accueillis les enfants qui déjeunent à la cantine scolaire.

La salle de restauration est décorée avec des couleurs gaies et apaisantes à la fois, la cuisine, quant à elle, est équipée d'un matériel adapté correspondant aux normes sanitaires.

Le service de cantine est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis et assuré par Mmes Chantal Brousse, POYET Djémina et NOHLAT Christelle et préparent sur place des menus équilibrés et variés élaborés par la collectivité.

La cantine fonctionne au maximum en circuit court pour ses livraisons. Les fournisseurs sont les suivants :

- Le commerce " Joyeux multiservices » (épicerie et frais)
- La boucherie " Carton" de Chabreloche (boucherie et salaison)
- Le primeur "Rimbert" de Palladuc (fruits et légumes frais)
- Le GAEC de la ferme des Bessières (fromagerie)

Le prix du repas pour 2018/2019 est de 2, 30 € ; il est fixé par l'Association de la Gestion de la Cantine Scolaire (AGCS)

La composition du bureau de l'AGCS est la suivante :

- Le maire en exercice qui assure la présidence
- La directrice de l'école publique de Palladuc qui en assure le secrétariat
- La, le ou les secrétaires de mairie en charge de la trésorerie de l'association et qui assurent les fonctions de trésoriers
- Les représentants des parents d'élèves au conseil d'école de Palladuc

Dégustation d'huîtres et de foie gras

L'APEP (Association des Parents d'Elèves de Palladuc) a organisé le 14 décembre 2019 une dégustation d'huîtres et de foie gras à la salle socioculturelle de Palladuc.

Comme depuis quelques années déjà, cet évènement rencontre un vif succès auprès du public.

Président : Franck Maupas, Secrétaire : Cédric Chatelet, Trésorier : Nicolas Dubost.



Le Père Noël à l'école de Palladuc

Comme chaque année M. Serge Perche et son conseil municipal offrent aux enfants de l'école de Palladuc des jouets alors que l'association des parents d'élèves finance le petit goûter qui suit.



Commission d'Action Sociale (CAS)

L'année a commencé, pour les aînés de la commune, par les vœux du maire et la traditionnelle galette des rois offerte par la municipalité.



Repas automnal

Comme chaque année le traditionnel repas automnal offert par la municipalité aux aînés de la commune de plus de 65 ans, s'est déroulé dans une atmosphère conviviale avec des participants ravis de se retrouver pendant quelques heures afin de discuter et d'échanger.

Cette année le groupe folklorique "LES PASTOURIAUX" de Noirétable a animé l'après-midi et chacun a pu en profiter au maximum. Des initiations invitaient le public à danser.



Colis de Noël des aînés

Le colis de Noël des aînés, comme chaque année, ont été distribués par certains membres de l'équipe municipale. Cette distribution concerne les personnes de 65 ans et plus de la commune inscrite sur la liste électorale.

Nous comptons pour 2019, 105 colis (51 hommes, 46 femmes, 8 maisons de retraite).



Petit rappel

Chaque deuxième mardi du mois la CAS organise, à partir de 14h, un moment de rencontre à la salle socioculturelle où les personnes peuvent se retrouver autour d'une tasse de café ou de thé pour discuter, faire des jeux de société, des travaux manuels etc...

Si vous désirez venir passer un après-midi convivial, MERCI de le signaler en appelant le Secrétariat de mairie (simplement quelques jours avant la rencontre ; sinon cette dernière sera annulée).

La Sainte Barbe

C'est à Palladuc cette année que s'est déroulé la traditionnelle Sainte Barbe.

Comme tous les ans, le centre de secours de Saint Remy sur Durolle se joint à celui de première intervention de Palladuc pour organiser ce rassemblement.

Le centre de St Rémy sur Durolle, avec un effectif de 25 sapeurs-pompiers a effectué 250 interventions en 2019 et celui de Palladuc 25 interventions avec un effectif de 8 sapeurs-pompiers.

C'est en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Thiers, Etienne Kalalo, du général Jean-Philippe Rivière, directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), du capitaine Bernard Dauphant, du commandant Vincent Baudry, chef de compagnie de Thiers et du caporal-chef Christophe Taragnat et de quelques élus, que diplômes, grades et médailles ont été remis.



Alexis Lenoc a reçu le diplôme de formation équipier sapeur-pompier volontaire et équipier feu-forêt.

Le caporal Jean-Pierre Piccinini a reçu le diplôme de conducteur engin-pompe.

Le caporal Fabien Coupérier a reçu le diplôme de formation de chef d'équipe.

Le sergent Marc Javelle a reçu l'appellation de sergent-chef.

Le caporal Rémi Coupérier et le caporal-chef Emmanuel Nély ont été médaillé de bronze et argent pour 10 et 20 ans de service.

Le sergent-chef Lionel Nély a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service.



Le personnel communal... et quelques élus



Les vœux au personnel (Christelle NOALHAT et Djemina POYET excusées).

Périple en Nouvelle-Zélande et en Europe



Le rêve de voyage d'un jeune palladucois et de son ami pasliérois s'est concrétisé en octobre 2018.

Tout commença pour Clément Gélén (24 ans) et Mathias Sauzedde (25 ans) par un périple de 8 mois en Nouvelle-Zélande.

En effet ces deux copains avaient jeté leur dévolu sur Aotearoa, le pays du nuage blanc, chez les Maoris.

C'est muni de leur visa vacances-travail d'un an que leur aventure débuta.

Une fois arrivé à destination ils prirent la décision de se déplacer uniquement en "stop" sur environ 8 000 km et en effectuant différents métiers : dans un restaurant, dans une entreprise de construction, en conduisant de gros pick-up, mais aussi en faisant des petits travaux de peinture et de jardinage pour des personnes qui en échange les logèrent. (Woofing).

Puis la vue des dauphins, la pêche au harpon avec un maori, la découverte des plantes médicinales maories et la dégustation de poissons sur un feu au bord de l'océan sont autant de souvenirs et d'expériences inoubliables.

C'est donc la tête pleine de ces découvertes que les deux comparses regagnèrent l'Europe où ils décidèrent de se séparer pour regagner la France : Mathias parti en vélo depuis Istanbul pendant six semaines et

Clément traversera la Slovénie à pied d'est en ouest. C'est mi-juin qu'ils se séparèrent donc.

Pour le premier jeune homme le vol Auckland-Istanbul le ramena aux frontières de l'Europe où il acheta un vélo pour parcourir environ 4 000 km en 40 jours en franchissant la Bulgarie, la Serbie, la Hongrie, la Slovaquie, l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse et la France.

C'est enrichi par les différentes rencontres, les échanges et le partage avec les populations européennes qu'il regagna Paslières.

Le projet du second jeune homme dès son retour en Europe fut de rejoindre Palladuc à pied.

En effet son souhait est de faire une longue marche en privilégiant la simplicité et la solitude ; il choisit donc la Slovénie et un parcours de 520 km qu'il effectua en 21 jours à travers les montagnes et les lacs.

Un des moments préférés de Clément c'est le contact avec les autochtones qui n'hésitaient pas à lui offrir le gîte et le couvert pour une nuit : un échange très enrichissant pour lui.

Les dix derniers jours de son expédition ses seuls compagnons de route furent les ours ; pour cette raison les villageois lui recommandèrent d'être méfiant et de ne pas dormir n'importe où.



Achats et travaux

Achats

- Balayeuse avec collecteur 3 points à atteler à l'avant du tracteur (8 000 €)

Travaux en externe

- Installation de la nouvelle chaudière gaz dans le bâtiment scolaire par la société AVOLEM pour un montant de 32 288,16 € HT soit 38 745,79 € TTC.



- Extension du réseau pour la chaufferie de l'école de Palladuc par GRDF (2 978,46 € HT soit 3 574,15 € TTC)

- Création d'un SAS d'accès sécurisé à la chaufferie de l'école par SN BOIS suite à la mise en place de la chaudière gaz.

Suite à la réponse de quatre entreprises à l'appel d'offres, la commission d'ouverture des plis s'est réunie le 1^{er} juillet 2019 et a retenu SN BOIS pour son offre d'un montant de 4302,11 € HT soit un montant de 5162,53 € TTC.

Pour cette création la commune a obtenu deux subventions :

DETR : (10 452 €)

Conseil Régional : (18 734,36 €)



- Le nouvel abri à sel est prêt à recevoir 30 tonnes de sel de déneigement ; celui-ci protégera le stock de sel et facilitera le travail des employés communaux.

Le Conseil Régional a accompagné la commune lors de ce projet pour un montant de 8 000 € sur les 24 134,53 € TTC que coûte cette réalisation.

C'est en présence de Mme Caroline Béveillard-Guélon (conseillère régionale), de Mr Serge Perche (maire de Palladuc) et de quelques élus de la commune que s'est déroulée l'inauguration.

Nouveau cimetière

- L'extension du nouveau cimetière fait suite à des demandes concernant la création d'un Jardin des Souvenirs et d'un colombarium.

- Étude de sol réalisée par le cabinet de Mme Frémion suite à l'acquisition de parcelles pour la création du nouveau cimetière (700 €). Ces terrains appartenaient à MM. Bland (876 m²), Chevalérias Alain (876 m²), Indivision Gonin Bernard (904 m²).

Pour le terrain de M. Dassaud Jean-Claude (768 m²), la commune a procédé à un échange ; une partie de sa parcelle contre deux parcelles communales d'une superficie de 322 m² et 29 m² soit 351 m².

La commune aura donc en charge l'achat de 417 m².

Un grand merci aux propriétaires pour leur implication dans le développement de la commune.

- Bornage des terrains pour le nouveau cimetière par GEOVAL : 1 370 € HT soit 1 644 € TTC



Accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduites)

- Installation d'une plateforme élévatrice oblique pour accéder à la salle du conseil municipal par la SARL MAIA (Lezoux) dans le cadre du plan "Accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite)" pour un montant de 10 904,03 € HT soit 11 503,75 € TTC.



La région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de répondre favorablement à la demande de soutien formulée par le Conseil Municipal pour la réalisation de cet ouvrage soit un montant de 7 202 €.

- Création d'un SAS d'accès à la salle du conseil suite à l'installation de la plateforme élévatrice (Accessibilité PMR). La dépense s'élève à 3 455,50 € HT soit 4 146,60 € TTC.
- Signalisation intérieure de la mairie avec des dalles podotactiles et du marquage sur les vitres.
- Achat d'une boucle magnétique d'induction portative pour les personnes malentendantes pour un montant de 199,00 € HT.



Mises aux normes et éclairage

Mise aux normes du tableau électrique et installation du défibrillateur pour un montant de 2 500 € HT soit 3 000 € TTC, mise aux normes du tableau "chaufferie" de l'école avec EGIB pose de luminaires leds dans la salle du conseil municipal par la société EGIB.

Travaux de voirie communale

- Chemin de Lomanie (étang des Bouleaux) 2^{ème} tranche
- Chemin de Redevis
- Chemin des Bourniers (1^{ère} tranche)

L'entreprise COLAS RHONE ALPES a réalisé ces travaux pour un montant de 32 760 € HT soit 39 312 € TTC. Le FIC (Fonds d'Intervention Communal) a accordé à la commune une subvention de 5 242 € pour la réfection de la voirie communale forestière.

- Participation de la commune de Palladuc (50%) pour la réfection du Chemin de Serra par l'entreprise COLAS RAA, travaux réalisés en groupement avec la municipalité de St Rémy/ Durole.

Les travaux réalisés du Chemin de Serra à Palladuc s'élevaient à 5 465 € HT.

Une subvention du Ministère de l'Intérieur (dotation de solidarité 30%) de 1 639,50 € a été accordée pour cette réalisation.

Il restait donc à la charge des communes 3 825,560 €.

La part de la commune de St Rémy/Durole était de 1 912,75 € HT, celle de Palladuc de 1 912,75 € HT.

Travaux en régie..

- Installation du matériel à l'intérieur de la mairie (accessibilité)
- Pose de compteurs et de regards
- Nettoyage de la lagune de Larmentier
- Travaux de terrassement pour l'alimentation en gaz de la nouvelle chaudière de l'école.
- Réparation du réseau d'eau potable suite à de grosses fuites d'eau au Vieux Palladuc, dans le bourg, Lomanie...
- Entretien des captages
- Entretien des espaces verts, élagage, débroussaillage
- Peinture des toilettes de l'école
- Mise aux normes de la chaufferie : suppression d'une fenêtre pour la mise aux normes de la chaufferie remplacée par un mur coupe-feu 2 heures. Travaux imposés par le bureau de contrôle SOCOTEC.
- Entretien des chemins



Porte des toilettes de l'école

Changement de la porte par les Ets Girard Frères.

Actualités communales

Lotissement La Jonière

Le lotissement s'agrandit : une construction est en train de sortir de terre et le lot n°10 a été vendu. Ainsi 8 lots ont été vendus

Don à la commune

Entretien du petit patrimoine avec la participation financière de Mr Henri Gonin pour la fontaine de son village.

Site internet de Palladuc

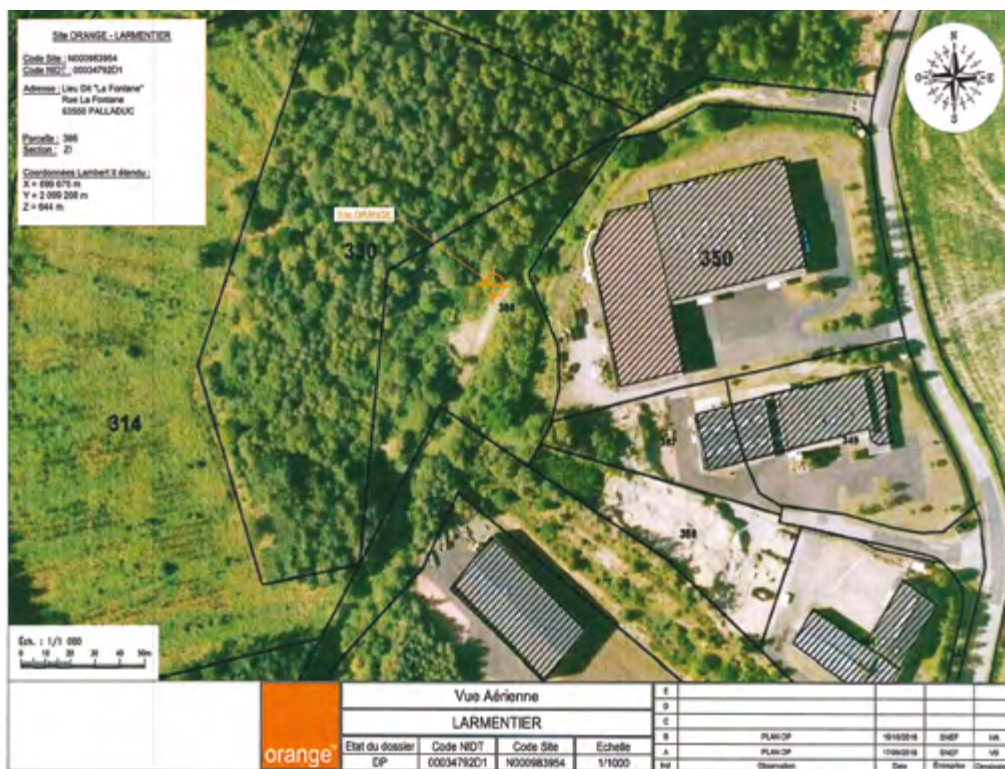
Le site internet est en ligne depuis fin décembre 2018.

Pour y accéder taper :
www.commune-palladuc.fr



Orange

Orange a commencé les travaux d'installation de l'antenne avec une mise en service prévue en fin du premier semestre 2020



Quelques informations...

Depuis le 1^{er} janvier 2018 la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est effectuée par TDM

Un plan de tournée a été étudié par un cabinet afin d'organiser la collecte des ordures la plus pertinente possible.

Les camions partiront des sites existants à Puy-Guil-laume, Thiers et Courpière ; il n'y a pas de site de stockage de camions sur la Montagne Thiernoise.

Le calendrier de collecte 2018 est paru et a été distribué sur tout le secteur 2 dont nous sommes rattaché (Arconsat, Chabreloche, Celles-sur-Durolle, La Monnerie-le-Montel, Palladuc et St-Rémy-s/Durolle.

Pour plus de renseignements contacter " le Service déchets ménagers de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne" - 20 rue des Docteurs Dumas - 63300 THIERS - Tél : 04 73 53 93 08
accueil.dechets@cctdm.fr
Site : www.cctdm.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi : de 14 h à 17 h
Mercredi : de 8 h 30 à 12 h
Jeudi : de 8 h 30 à 12 h



Réforme de la délivrance des permis de conduire et des certificats d'immatriculation des véhicules

sur le site <http://www.ants.gouv.fr>.

Pour les usagers qui ne disposent pas d'accès internet ou qui éprouvent des difficultés avec les outils informatiques, des points numériques sont ouverts dans chaque Sous-Préfecture du département ; des médiateurs numériques ou des agents d'accueil peuvent venir en aide aux usagers qui le souhaitent.

Pour répondre aux interrogations des usagers concernant leur demande de titre, différents moyens sont mis à leur disposition :

- Par internet :

www.demarches.interieur.gouv.fr
OU www.immatriculation.ants.gouv.fr
OU www.permisdeconduire.ants.gouv.fr

et par téléphone via le serveur vocal interactif (SVI), en composant le 3400 : numéro national unique (0,06 €/minute ou le 09 70 83 07 07 pour l'outre-mer et l'étranger. Ce serveur peut vous mettre également en contact avec des téléconseillers si vous le souhaitez

Association "Toi et Toits" (future SCIC)

Vous souhaitez agir pour la planète, vous disposez d'un toit mais vous ne voulez pas réaliser un investissement conséquent dans une installation photovoltaïque ainsi que la maintenance et le suivi d'exploitation associés.

La future SCIC Toi et Toits recherche des toits :
- d'une surface de 100 et 500 m²
- exposés sud

La société coopérative s'occupe de tout, elle finance, fait installer, assure, exploite, effectue et gère la maintenance de la centrale photovoltaïque sur votre toit.

Vous pouvez devenir sociétaire de la SCIC.

Pour les contacter :
Association Toi et Toits (future SCIC)
15, rue du 11 novembre - 63000 AMBERT
Tél : 06 77 33 18 63
contact : pascal.challet@wanadoo.fr

Semaine de la parentalité

Du 14 octobre au 18 octobre

Une action soutenue par la CAF

La semaine de la parentalité est organisée dans le cadre du Contrat de Ville (de Thiers) et de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, financée par la CAF, le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnements des Parents) du Puy-de-Dôme avec la participation des services de la ville de Thiers et de TDM (Thiers Dore et Montagne), du Conseil

Départemental, de l'Éducation Nationale, les Conseils Citoyens et les Associations.

INFORMATIONS :

Communauté de Communes Thiers,
Dore et Montagne
47, avenue du Général de Gaulle - 63300 Thiers
Tél : 04 73 51 13 70
ou par mail : parentalité@thiers.fr

Quelques informations...

Adressage

Pour mettre en place le nouvel adressage, la commune achète les panneaux avec le nom des rues et les numéros. L'achat de ces derniers est subventionné à 50 % par le Conseil régional.



La population sera avertie par courrier pour les retirer à la mairie.

Il est conseillé aux personnes de marquer sur les boîtes à lettres les noms et les numéros attribués et de fixer les plaques numérotées sur un endroit le plus visible possible par le facteur, par les livreurs et les services de secours.



Mission locale bassin thiernois

Elle vous accueille de 9h à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi (sauf le mardi matin), avec ou sans rendez-vous.

Contact :

Mission locale de Thiers, 20 rue des Docteurs,
63300 Thiers - Tél : 04 73 80 49 69
www.missionlocale-thiers.com

- des solutions sur mesure adaptée votre besoin (in-

formation et accompagnement vers l'emploi la formation, le logement, le transport, la santé)

- des contrats aidés, des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation

- un suivi dans l'emploi

- des rencontres avec des employeurs, des agences d'intérim et des partenaires sociaux.

Si vous êtes :

- âgés de 16 à 25 ans

- non scolarisés

- motivés pour la recherche d'un emploi

N'hésitez pas à vous renseigner !

Des conseils et des aides pour améliorer l'habitat

Un programme d'intérêt général pour l'amélioration de l'habitat a été lancé en juin 2016 sur le territoire de la Montagne Thiernoise. Ce dispositif d'aide aux propriétaires est réalisé par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM) en partenariat avec l'Etat et l'ANAH pour une durée de 5 ans.

Vos travaux peuvent être subventionnés :

- Adaptation des logements au vieillissement ou au handicap
- Amélioration énergétique des logements (travaux d'isolation, de chauffage)
- Réhabilitation des logements les plus dégradés
- Création ou rénovation de logements locatifs en centre bourg
- Ravalement de façades

SOLHA Puy de Dôme vous renseigne et étudie

Pour toutes vos questions en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux dans le logement collectif ou individuel :

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : Sylvie BURLLOT (Directrice) sur s-burlot.adil63@orange.fr ou à l'adresse suivante :

Maison de l'habitat - 129, avenue de la République - 63000 Clermont-Ferrand

Tel : 04 73 42 30 75 - Fax : 04 73 42 30 78



Passerelle

Besoin d'aide à domicile ?

Une solution vraiment simple et rapide existe

Tel : 04 73 80 18 62

Mise à disposition de personnel (tout secteur) :

PARTICULIER : Tâches ménagères, jardinage, bricolage, Service "enfant" (de + de 3 ans)

PROFESSIONNEL

COLLECTIVITES



Harcèlement

NON AU HARCÈLEMENT
2 NUMÉROS VERTS, 2 PLATEFORMES D'ÉCOUTE
ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS

FACE AU HARCÈLEMENT	FACE AU CYBERHARCÈLEMENT
APPELEZ LE 3020	APPELEZ LE 0 800 200 000
SERVICE & APPEL GRATUITS	SERVICE & APPEL GRATUITS

www.passerelle-thiers.com

Centre d'Échanges Internationaux (CEI)

Cette association loi 1901 recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Pour plus d'informations :

CEI

11-13, rue Nicolas Bouvier - 35400 SAINT-MALO

Tél : +33 (0) 2 99 46 10 32

Fax : +33 (0) 2 23 18 39 55

Web : <http://www.cei-etudes-etranger.fr>

Dates à retenir

1^{er} mars : Repas du Football

8 mars : Repas de la chasse

15 et 22 mars : Elections municipales

17 avril : Spectacle de l'école

25 et 26 avril : Fête de la Saint Georges

NUMEROS UTILES

■ **Déchetterie St Rémy/Durolle**

Tel : 04 73 53 93 08

■ **Trésorerie de Thiers**

04 73 80 62 66

■ **Gendarmerie**

04 73 94 30 02 ou 17

■ **Hôpital de Thiers**

04 73 51 10 00

■ **Pompiers : 18**

■ **Infirmiers :**

Mme Depuydt Géraldine

Tél : 06 03 49 02 89

M. Pilon Stéphane

Tél : 04 73 51 98 34

Les associations de Palladuc

Yoga du Montoncel

Depuis l'an dernier l'association « YOGA du MONTONCEL » et la mairie ont permis de pratiquer le YOGA à Palladuc.

Les cours, qui ont repris en septembre à la salle des fêtes de Palladuc, accueillent cette année une trentaine d'adhérentes et adhérents venus de notre commune ou des environs : Saint Rémy, Les Sarraix, Saint Victor Monvianeix, La Monnerie...

Chaque jeudi soir les pratiquants se retrouvent de 18h30 à 19h45 autour de leur professeure Geneviève Gidel qui, à l'obtention de son diplôme, a souhaité ouvrir un cours dans notre village où elle est venue habiter en 2014.

C'est à l'aide de postures d'étirements et d'assouplissements, d'exercices de respiration et de relaxation que chacun peut découvrir, à son rythme, un mieux-être physique et mental qui sont une aide pour



appréhender la vie avec plus de sérénité. Le Yoga permet de se poser un peu dans un monde de plus en plus technologique qui nous disperse, d'être davantage à l'écoute de Soi et de notre ressenti.

Etat-civil

NAISSANCES

- Massacrier Artur, né le 13.01.19
- Pamphile Loise, née le 11.04.19
- Dosjoub Julie, née le 05.08.19
- Cognet Alice, née le 11.09.19



DÉCÈS

- Sannajust Jean-Marcel, décédé le 07.07.19, 89 ans
- Rochette Andrée, décédée le 31.08.19, 87 ans
- Bost Roger, décédé le 13.09.19, 93 ans
- Jean Laurent, décédé le 28.12.19, 95 ans
- Raymonde Androdias, décédée le 01.01.20, 90 ans

